

INFORMATION

CANTINE

TARIFICATION À COMPTER DE SEPTEMBRE 2025

❖ PRIX DU FORFAIT MENSUEL : 50.00 € (soit 3.50€)

Le prix du forfait mensuel est basé sur le nombre de jours de cantine répartis en 10 mois d'école. Une régularisation sera effectuée sur le dernier mois.

Il doit impérativement être **payé entre le 1^{er} et le 10 de chaque mois** :

- **en Mairie**, en espèces, par chèque à l'ordre de « régie cantine Château la Vallière » ou par carte bancaire,
- **en ligne** sur notre site Internet www.chateaulavalliere.com (sauf en juin pour régularisation).
- **en prélèvement automatique, le 10 du mois** (remplir en Mairie un mandat de prélèvement et nous joindre un RIB)

Toute absence doit être signalée à la Mairie la veille avant 10h00 pour être déduite du forfait au moment de la régularisation.

❖ PRIX DU REPAS OCCASIONNEL : 3.90€

Les tickets doivent être pris et payés la veille avant 10h00 au plus tard.

Merci de noter que toute absence, départ définitif ou changement de situation sont à déclarer en Mairie.

GARDERIE

La garderie municipale est gratuite, réservée aux enfants inscrits, dont les 2 parents travaillent.

Accueil des enfants le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h45 à 8h20 et de 16h30 à 18h00.

En cas d'urgence ou de retard, nous vous remercions de bien vouloir informer le personnel au 06.89.36.48.29